

◀ COMMUNIQUÉ DE SUD ÉDUCATION 94 ▶

LA CACOPHONIE DUE À LA CANICULE REPREND DANS LE 94 !

Depuis plusieurs années, la canicule s'invite fin juin dans le pays. Et cela s'installe pour les années à venir. Les signaux d'alarme sont tirés depuis de nombreuses années. Pourtant, à l'éducation nationale, c'est le même désordre qui prévaut chaque année. Si le ministre vient d'annoncer le report du brevet, en revanche les oraux du Bac sont maintenus, car les candidat-es restent peu de temps dans les salles. C'est faire bien peu de cas du personnel qui reste présent de 8h30 à 17h30 !.

Des fermetures au cas par cas

Pour le reste, le ministre l'a bien dit : ce sera du cas par cas. Autrement dit, chacun-e se débrouille avec les non-moyens du bord. Et chacun-e se renvoyant la responsabilité de la sécurité des enfants scolarisés : La DASEN du Val de Marne laissant aux communes le soin d'agir, les communes refusant de se substituer à l'éducation nationale.

D'où ce grand n'importe quoi : sur le département, 8 communes ont décidé de fermer leurs écoles, toutes les autres font comme si de rien n'était.

Les enseignant-es dont les écoles ferment sont prié-es de se rendre sur leur lieu de travail (vérifier qu'il fait bon cuire à plus de 35 degrés ?). Excepté à Saint-Maur, où les enseignant-es ont la permission de rester chez elles/eux. Ah bon ? Qui a permis cela ? Pourquoi n'est-ce pas la même consigne partout ? Ce traitement interroge sur le caractère « national » de cette même éducation... Et cela rappelle franchement les rythmes scolaires, où l'État s'est défaussé sur les municipalités pour leur application, d'ailleurs catastrophique...

Nous demandons que l'éducation nationale le reste, que le ministre donne des consignes claires, les mêmes pour tout le monde : en cas de forte chaleur, si les conditions d'accueil ne permettent pas de répondre à la sécurité des enfants et des personnels, les écoles doivent fermer.

Nous exigeons, pour les années à venir :

- ▶ Le lancement d'un vaste plan de reconstruction, de mises aux normes thermiques de tous les bâtiments scolaires et universitaires
- ▶ Que le ministre applique partout les mesures qu'il préconise dans son plan canicule (voir au dos, les consignes, confrontées à la réalité du terrain)
- ▶ Que l'éducation nationale garantisse la sécurité de tous ses personnels et des élèves dont elle à la charge
- ▶ Que le ministre fasse preuve de la fameuse « exemplarité » dont il nous rebat les oreilles !

Nous soutenons les collègues qui vont se retrouver dans des situations très difficiles et nous leur demandons de veiller à leur santé et à celle de leurs élèves avant toute chose. **Si la température dépasse les 33 degrés, n'hésitez pas à remplir individuellement une fiche du Registre de Santé et Sécurité au Travail (RSST), à transmettre à la DASEN avec l'IEN en copie. Puis, à vous mettre en sécurité jusqu'à ce que l'employeur fasse le nécessaire.** Il est également possible de demander à l'IEN un aménagement des horaires, entre 7h et 14h par exemple.

Enfin, si rien ne bouge et si vous pensez que votre sécurité et celle des enfants n'est plus assurée, vous avez le droit de vous mettre en droit de retrait, après avoir complété le registre de danger grave et imminent et l'avoir transmis à la DASEN sous couvert de l'IEN.

N'hésitez pas à contacter Sud éducation 94 pour tout renseignement.

Les consignes du ministère en cas de canicule :

- ▶ **Garder les enfants dans une ambiance fraîche.**

Comment ? Où ? Quelles sont les écoles qui bénéficient de la climatisation ? Où est l'ombre dans la cour où il n'y a pas d'arbre ?...

- ▶ **Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets.**

Volets ? Il n'y en a pas dans nos écoles. Stores ? Ceux qui ne sont pas coincés, déchirés, inexistantes ?... Ca va être vite fait !

- ▶ **Étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles.**

Comment ? Avec un vigile ? Beaucoup de nos écoles sont des passoires thermiques...

- ▶ **Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée.**

Déjà dit, il n'y en a pas dans beaucoup d'écoles.

- ▶ **Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.**

Certaines fenêtres sont fermées perpétuellement (cassées depuis longtemps), d'autres ne peuvent pas se fermer...

- ▶ **Disposer d'un thermomètre par salle. Vérifier la température des installations (notamment les structures de toile et baies vitrées exposées au soleil) et avoir une solution de « repli » dans un endroit « frais » (bénéficiant de stores, ventilation).**

Beaucoup d'école n'ont pas de thermomètre, il faudrait qu'ils soient fournis, aux normes de l'éducation nationale, au risque de se faire refuser, comme les ventilateurs fournis par un père de famille, refusés car pas aux normes ! Quant à la solution de repli, il est possible qu'une école ait une salle plus fraîche, mais pour y accueillir toute une école...

- ▶ **Distribuer régulièrement de l'eau à température ambiante (veiller à sa qualité).**

C'est possible quand les sanitaires ne sont pas hors service...

Allons, Monsieur le ministre, pour que ces consignes soient applicables, il va vous falloir faire le tour de toutes les écoles du pays pour vous rendre compte de l'état de délabrement de beaucoup d'entre elles ! Peut-être alors consentiriez-vous à investir dans l'éducation, plutôt que de rogner les budgets, fermer des postes et des classes ?

Peut-être prendriez-vous alors la mesure du travail à accomplir pour redonner à l'école sa vraie place dans notre société : celle de l'avenir.